



## **Libérez les trois détenus du El Hiblu - annulez le procès immédiatement ! Résister à des refoulements illégaux vers la Libye n'est pas un crime.**

**Appel pour mettre fin à la criminalisation de trois jeunes migrants à Malte.**

Fin mars 2019, un bateau en caoutchouc avec 108 personnes à bord, s'échappait des côtes libyennes et essayait de rejoindre l'Europe. Suite à la coordination d'un avion de l'opération Eunavfor Med, les personnes en détresse ont été retrouvées et secourues par le navire marchand El Hiblu 1.

Pendant le sauvetage, le capitaine du El Hiblu 1 a rassuré les personnes à bord en leur disant qu'elles atteindraient un port de sécurité en Europe. Suivant l'ordre des autorités européennes, l'équipage a tenté de les renvoyer dans des conditions inhumaines en Libye, dont ils venaient de s'échapper.

Lorsque les passagers secourus ont réalisé qu'ils étaient renvoyés en Libye, ils ont commencé à protester. Collectivement, ils ont réussi à empêcher qu'ils soient repoussés. L'équipage a redirigé le El Hiblu 1 et s'est dirigé vers le nord, vers Malte.

Personne n'a été blessé lors de cette manifestation, rien n'a été endommagé. Lorsque les militaires maltais ont pris d'assaut le navire dans les eaux territoriales maltaises, ils s'attendaient à des "pirates" ou des "terroristes", mais ils n'ont rencontré que des humains qui cherchaient de l'aide et espéraient débarquer dans un endroit sûr.

Trois des 108 passagers sauvés - des adolescents de 15, 16 et 19 ans - ont été arrêtés en tant que meneurs de la protestation et accusés de plusieurs crimes, dont celui de terrorisme. Ils ont été immédiatement détenus, emmenés dans une unité de haute sécurité, puis emprisonnés à Malte pendant sept mois. Ils ont finalement été libérés sous caution en novembre 2019.

Ayant été libérés sous caution, les trois personnes doivent se présenter tous les jours au poste de police. Ils sont toujours passibles d'une lourde peine de prison s'ils sont reconnus coupables des faits qui leur sont reprochés. Il est clair que l'État maltais essaie de faire un exemple des trois, afin de dissuader d'autres personnes de résister au fait d'être ramenés en Libye.

Les trois adolescents ont joué le rôle de traducteurs et de médiateurs pendant la manifestation à bord. Leur emprisonnement et les poursuites engagées contre eux constituent une profonde injustice. Au lieu d'être poursuivis, les "Trois du El Hiblu" devraient être célébrés pour leurs actions qui ont empêché le retour de 108 vies précaires en Libye.

**En tant qu'organisations et groupes signataires, nous demandons l'annulation immédiate du procès.**

**Nous sommes d'accord que protester contre les refoulements illégaux vers la Libye n'est pas un crime.**

**Nous exigeons la fin de tous les retours illégaux en Libye et des violations massives des droits de l'Homme résultant de la collaboration de l'Europe avec les prétendus garde-côtes libyens.**

**Nous continuerons à œuvrer en faveur de couloirs de solidarité et de la réinstallation équitable des réfugiés et autres migrants dans des villes d'accueil dans toute l'Europe.**